

COMMUNE DE LA TURBALLE

Chemin du Clos des Simons

Lotissement "Les Chênes Verts"

PLAN DE VENTE **PROVISOIRE**

LOT n°18

DOSSIER : 24-197

EXTRAIT SITUATION



MAÎTRE D'OUVRAGE



14, Rue Hervé Le Guyader - BP4415
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tel:02.40.72.54.16 - commercial@lotiouestatlantique.fr

ARCHITECTE - URBANISTE

ARCHITECTE

Dominique DUBOIS
10A Allée de l'Amiral HALGAND
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

PLAN PARCELLAIRE



DÉSIGNATION DU LOT

Adresse :
Cadastre : AL n°
Superficie réelle : 332 m²
Surface de plancher maximale : 250 m²

PERMIS D'AMÉNAGER

N° : PA 044 211 25 00003 - Délivré le 24/11/2025

RÉSERVES

Seules les indications concernant le bornage de la parcelle, la surface et les dimensions sont contractuelles. Tous les renseignements concernant les branchements individuels, ainsi que les ouvrages extérieurs à la parcelle sont donnés à titre indicatif. Ces ouvrages peuvent être modifiés sans que l'acquéreur puisse exercer quelque recours que ce soit contre l'aménageur.

Bornage sur site réalisé : Oui Non

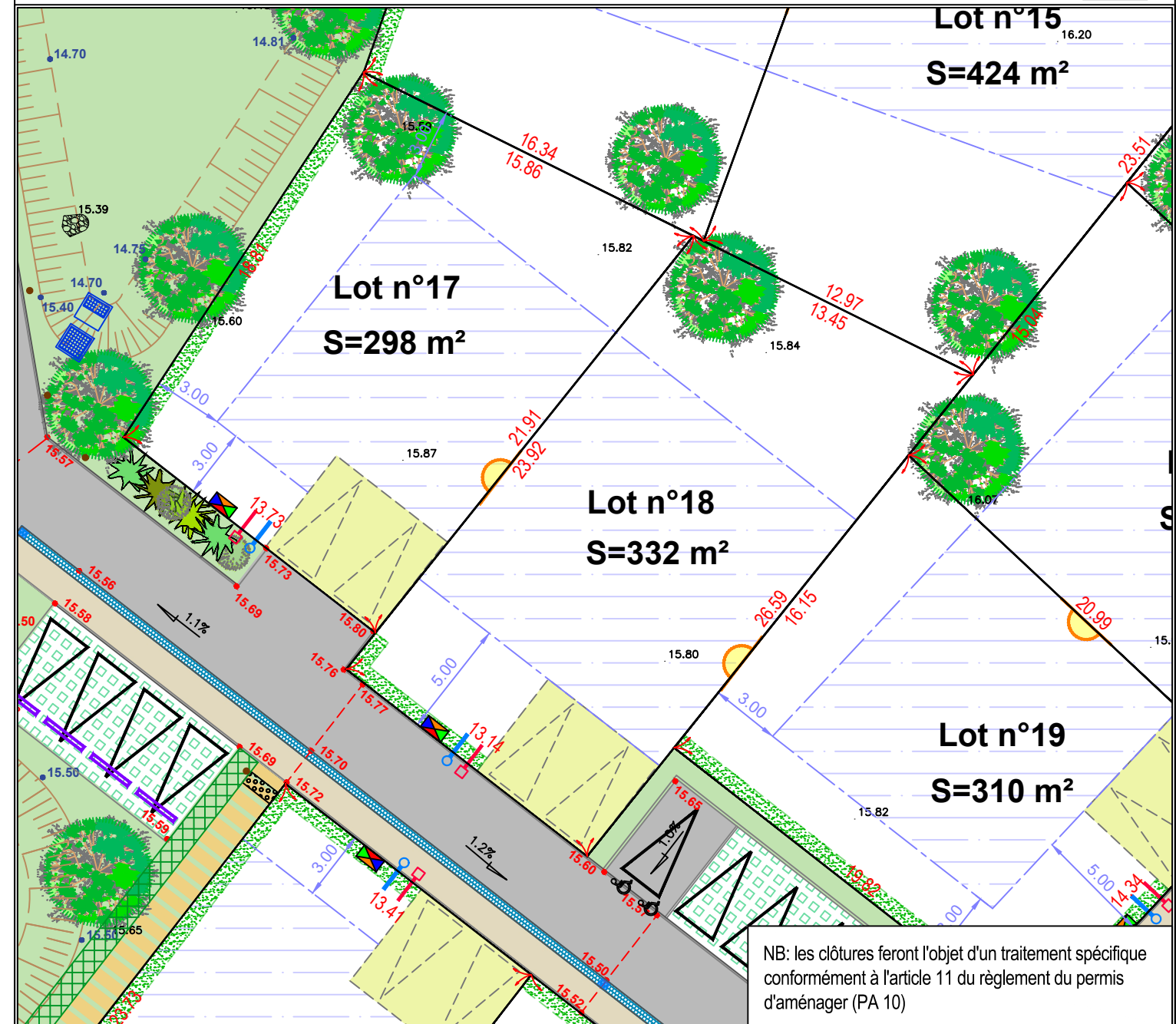
Travaux de voirie : Phase provisoire Phase définitive

DERNIÈRE MODIFICATION : 18/12/2025

Logo of PRISME Géomètres Experts Associés. Contact info: e-mail: contact@prisme-ge.fr. BUREAU PRINCIPAL: 2 Rue de la Garenne, 44120 VERTOU, tel: 02.40.34.45.29. BUREAU SECONDAIRE: 11 Rue Henri MAINGUET, 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, tel: 02.40.80.67.20. PERMANENCE: 1 Rue Pierre Dautel, 44150 ANCENIS St GÉREON, tel: 02.40.96.30.57.

ÉCHELLE : 1/250

NOTA: Une étude de sol est obligatoire avant construction



NB: les clôtures feront l'objet d'un traitement spécifique conformément à l'article 11 du règlement du permis d'aménager (PA 10)

LÉGENDE

- Borne OGE, Piquet, Altimétrie TN, Pente de la voie, Candélabre, Cotation périmétrique, Altimétrie voirie finie (cote projet), Branchement BT-AEP-télécom, Voie nouvelle, Chemin piéton, Espace vert, Tabouret EU, Tabouret EP, Stationnement privatif 6mx5m, Accès imposé, Haie à planter sur lot privatif par l'aménageur, Zone de préservation écologique non aedificandi, Zone d'implantation des constructions, Accroche obligatoire de la construction, Arbre à planter par l'aménageur, Arbre existant.

CALCUL DU LOT

X (m)	Y (m)
1283893,69	6254452,87
1283908,65	6254471,53
1283920,70	6254465,56
1283904,07	6254444,81

ALTITUDE DES OUVRAGES APRÈS TRAVAUX

- Cote de radier sur le branchement EU : | suivant plan de récolement de l'entreprise à contrôler par le constructeur
- Cote de radier sur le branchement EP :
- Référence altimétrique correspondant au niveau fini du coffret électrique :

ACCÈS AU DOSSIER EN LIGNE

SITE : www.prisme-ge.fr puis "Accès client" IDENTIFIANT : 24-197_PDL MOT DE PASSE : 8NHK55S3